

**Annexe 1 : Prestations payantes en vigueur au SDIS 39 avec propositions d'évolutions**

	Délégation du CASDIS (procédure)	Date	Délibération du bureau (tarif)	Date	Note de service	Date	Tarif 2016	Critères d'application	Evolutions
Destructions Hyménoptères	C-2010-08	18/06/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	130 € / 226 € si emploi échelle aérienne	Hors bâtiment public et en absence de danger réel et immédiat pour la population	Ajout procédure essai d'abeilles
Assèchements ou épauements de locaux	C-2010-35-1	06/12/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	130 €	Gratuit si : plusieurs interventions simultanées en un même lieu ou impact financier important de la fuite ou fuite d'eau non stoppée	Pas de modification
Dégagements de personnes bloquées dans un ascenseur	C-2010-35-4	06/12/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	130 €	Facturation au gestionnaire du bien au-delà de la 3ème reprise sur 12 mois	En attente de conventionnement avec les principaux ascensoristes
Captures ou récupérations d'animaux	C-2010-35-2	06/12/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	130 €	Gratuit si animal dangereux pour le public ou représente un bien significatif pour son propriétaire	Pas de modification
Récupération d'un animal tombé dans une excavation	C-2010-09	18/06/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	Prix établi suivant délibération du bureau	Gratuit jusqu'à 20 hommes/heures	Ajout de frais de dossier
Objets menaçant de tomber	C-2010-35-3	06/12/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	130 €	Gratuit si trouble à l'ordre public avec risque de chute dans un lieu susceptible d'être occupé par du public	Pas de modification
Autres opérations : services de sécurité / prêts de matériels / repêchages de matériel sans urgence	C-2010-35-6	06/12/2010	B-2015-34	27/11/2015	NIDCOP	03/02/2011	Prix établi suivant délibération du bureau	Facturation de la totalité de la prestation lorsque le demandeur n'est pas contributeur au SDIS (ajout de frais de dossier) et que les SP se font indemniser. Facturation des frais de matériels lorsque le demandeur est contributeur au SDIS (gratuité des frais de dossier et de personnels sauf repas) ou que les SP ne se font pas indemniser. Ajout de prestations telles que remplissage de réservoir et déchargement de voie navigable.	Facturation de la totalité de la prestation lorsque le demandeur n'est pas contributeur au SDIS (ajout de frais de dossier) et que les SP se font indemniser. Facturation des frais de matériels lorsque le demandeur est contributeur au SDIS (gratuité des frais de dossier et de personnels sauf repas) ou que les SP ne se font pas indemniser. Ajout de prestations telles que remplissage de réservoir et déchargement de voie navigable.
Ouvertures de porte							Prix établi suivant délibération du bureau		Facturation d'un montant forfaitaire de 130 € au demandeur si ouverture de porte non motivée
Soutien logistique à un établissement de soins ou assimilés							130 €		Facturation à l'établissement un montant forfaitaire de 130 € pour tout relevage de personne ou de transfert de malade/bléssé au sein même d'un tel établissement
Téléassistance / Télésurveillance / Alarmes incendie et autres levées de doute							Prix établi suivant délibération du bureau		Facturation d'un montant forfaitaire de 130 € au demandeur si intervention non motivée
Contrôle des PEI sous pression	C-2015-27	29/10/2015	B-2015-34	27/11/2015			30 € / PEI contrôlé		
Pollutions	C-2010-35-5	06/12/2010					Prix coûtant	Lorsque le pollueur est identifié	Ajout de frais de dossier
Feux de forêts					NIDCOP	Annuelle	Prix fixé par texte supra	Dispositif encadré par des textes supra	
Jurys SSIAP	C-2011-39	15/12/2011					Prix établi suivant délibération du CASDIS	Fonction du niveau de l'examen SSIAP (1 jury / an)	
SDIS extérieurs								Conventions	
APRR								Texte supra + convention	
SMUR								Textes supra + conventions	
TSP								Textes supra + conventions	
Plages								Convention	

Cdt C.ROUCOULE - 08/06/2016

Envoyé en préfecture le 07/07/2016  
 Réçu en préfecture le 07/07/2016  
 A l'attention de le  
 ID 009-28390017-20160628-C2016\_19-DE

